



Les Fédérations FO et FNIC-CGT ont participé aux « négociations » salariales UFIP aujourd'hui 22 novembre 2018. Les patrons du Pétrole sont restés obstinément sur des positions sans rapport avec les besoins des salariés.

L'UFIP refuse, malgré la demande répétée et unanime des organisations syndicales, de maintenir les primes de quart, primes d'ancienneté et primes de panier dans le socle non dérogeable de la Convention collective.

Après une longue journée ponctuée de suspensions de séances théâtrales, l'UFIP s'est contenté de proposer un relèvement des salaires minimums conventionnels de +1,5%. Soit bien moins que l'inflation !

Aucune organisation syndicale ne s'est déclarée signataire de cette provocation !

Avec 6 raffineries sur 7 en grève, avec de nombreux sites pétroliers également en grève, la situation ne peut en rester là. Les salariés qui ont fait le choix d'exprimer leur inquiétude, leur soutien à une convention collective et des salaires de haut niveau, ne peuvent pas entendre cette fin de non-recevoir sans réagir.

Les questions de pouvoir d'achat sont à l'ordre du jour : Trop c'est trop ! Les travailleurs du pétrole sont comme les autres, ils demandent une autre répartition des richesses. Et ces richesses existent, notamment dans le pétrole, où l'argent coule à flots.

Les Fédérations FO et CGT appellent l'ensemble de leurs syndicats du secteur pétrolier à intensifier la grève, engager des arrêts d'installation, bloquer les expéditions, la production et la distribution partout où c'est possible, sur la base des revendications suivantes :

- Maintien des primes d'ancienneté, de quart et de panier dans le socle conventionnel
- Ouverture immédiate des négociations salaires dans les groupes et entreprises du pétrole.

**A tous les salariés : N'attendons pas sagement les dates de négociation décidées par les employeurs ! Le relèvement des salaires, c'est maintenant !**

**Construisons et augmentons le rapport de forces pour obtenir des garanties salariales de haut niveau pour tous et toutes.**